DSN - DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Charges sociales : construire les assiettes, calculer les cotisations et déclarer

Les cotisations pèsent lourd dans la masse salariale mais leur calcul reste souvent une boîte noire déléguée au logiciel. Quand un organisme notifie un écart personne ne sait refaire le chemin entre le bulletin l'assiette et le montant versé. Les régularisations s'accumulent alors d'un exercice à l'autre. Ces 14 heures remettent le calcul des charges sociales à plat. Le participant identifie les éléments à intégrer dans chaque assiette reconstitue le calcul des cotisations et des allègements vérifie la concordance avec les montants déclarés puis traite les régularisations et les échanges avec les organismes.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 849 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires de paie comptables et responsables paie chargés du calcul et du versement des cotisations sociales.

PRÉREQUIS
Connaître la structure d'un bulletin de paie.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer les éléments de rémunération à intégrer dans chaque assiette
- Calculer les cotisations dues aux différents organismes
- Vérifier l'application des allègements et des exonérations
- Rapprocher les montants déclarés des montants comptabilisés
- Traiter les régularisations et les demandes des organismes

03 Programme détaillé

M1 Construction des assiettes

- Savoir ce que l'on cotise
- Éléments de rémunération soumis et éléments exclus
- Traitement des avantages en nature et des frais professionnels
- Plafonnement et proratisation selon la situation du salarié
- Assiettes particulières selon les organismes destinataires
- À retenir : Une erreur d'assiette se propage à toutes les cotisations et jusqu'à la déclaration.

M2 Calcul des cotisations

- Du taux au montant versé
- Organismes destinataires et nature des contributions
- Parts salariale et patronale et répartition sur le bulletin
- Cotisations liées à la protection sociale complémentaire
- Contributions assises sur des bases spécifiques
- Cas pratique : Les participants recalculent à la main l'ensemble des cotisations d'un bulletin.

M3 Allègements et dispositifs de réduction

- Vérifier ce que l'outil applique
- Conditions d'éligibilité aux allègements de cotisations
- Paramètres qui entrent dans les formules de réduction
- Effets d'une régularisation de rémunération sur le calcul
- Points de contrôle à mener en fin d'exercice
- Atelier : Chaque participant contrôle le calcul d'un allègement appliqué par son logiciel.

M4 Versements déclarations et régularisations

- Boucler le cycle
- Périodicité des versements et exigibilité des sommes dues
- Concordance entre bulletins déclaration et comptabilité
- Régularisations en cours d'année et en fin d'exercice
- Traitement des notifications reçues des organismes
- Mise en situation : Les participants répondent à une demande de régularisation portant sur une assiette contestée.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 849 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr